

mercredi 19 décembre 2012

Pôle de Recherche et  
d'Enseignement Supérieur  
[www.univ-toulouse.fr](http://www.univ-toulouse.fr)15 rue des Lois  
31000 ToulouseUniversité  
de Toulouse**Initiative d'Excellence  
de l'Université de Toulouse  
Document Delta**

A l'issue de l'appel à projets « Initiatives d'excellence » (IDEX), dont le site toulousain a été lauréat, un Comité de Concertation de Site (CCS) a été mis en place, mobilisant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site. Tout en respectant les fondamentaux du projet, c'est-à-dire porter l'ambition d'un rapprochement des établissements en donnant naissance dès 2014 à l'Université Fédérale de Toulouse à la fois attractive, dynamique et reconnue internationalement, ce processus de concertation a permis de faire évoluer le dossier initial sur deux points :

- Une évolution de la gouvernance de la future Université de Toulouse, qui va permettre d'articuler l'expression démocratique de la communauté universitaire et l'intervention de personnalités scientifiques extérieures au site pour choisir les projets financés par les fonds de l'IDEX ;
- Une actualisation de l'ensemble des programmes de l'IDEX, au regard des montants finalement disponibles pour le site de Midi-Pyrénées en prenant en compte la réalité de la dotation d'État et des résultats finaux concernant les appels d'offres LABEX et IDEFI.

La présente note « delta » explicite les différentes évolutions apportées au projet UNITI qu'elle complète en conservant les ambitions initiales qui ont permis au projet d'être retenu par le jury IDEX. Elle précise les évolutions du dossier au niveau de la stratégie générale de l'Université de Toulouse, des programmes, de la gouvernance et de la maquette financière.

Ce document delta a été approuvé par les universités Toulouse 1 Capitole, Toulouse 2 Le Mirail, Toulouse 3 Paul Sabatier, l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA), l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et l'Institut de Recherche pour le développement (IRD).

Il a été voté par le Conseil d'Administration du PRES, le 19 décembre 2012.

**CONTACT PRESSE**

Alexandre Lévy – Directeur de la Communication

Tél. 05 61 14 93 45 – Port. 06 83 39 30 85 - Courriel : [alexandre.levy@univ-toulouse.fr](mailto:alexandre.levy@univ-toulouse.fr)